

Lettre d'information enseignants du mercredi 4 septembre 2024 :

1- **PACTE projet** : Je vous rappelle que les demandes de PACTE concernant les projets sont à adresser pour le **27 septembre 2024** selon le modèle joint. Une commission départementale étudiera les demandes.

2- **Évaluations nationales** : La période de passation des évaluations Repères est prévue du lundi 9 septembre au vendredi 20 septembre 2024. Le portail de saisie et de restitution n'est pas encore accessible mais les écoles pourront commencer les évaluations avec les élèves dès lundi prochain. La saisie des réponses des élèves se déroulera du 9 au 27 septembre.

Vous trouverez sur éduscol plusieurs documents qui précisent le contenu et les principes de ces évaluations, ainsi que les guides :

<https://eduscol.education.fr/887/evaluations-nationales-et-tests-de-positionnement>

Pour information, la durée de passation des évaluations est estimée à 49 min pour les CP, 56 min pour les CE1, 1h23 pour les CE2, 2h27 pour les CM1 et 2h59 pour les CM2.

Le site sera accessible dès le 9 septembre au lien suivant : <https://evaluations-reperes.fr/>

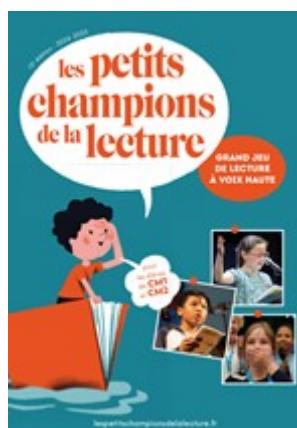
Une foire aux questions (avec un tutoriel sur l'association enseignants-classe) sera disponible au lien suivant : http://dep.adc.education.fr/faq_evaluations/

3- **Nouveaux programmes EMC** : Vous trouverez en pièce-jointe les nouveaux programmes en EMC pour cette rentrée 2024.

4- **Les petits champions de la lecture** : Florence CRIQUI, Conseillère pédagogique de Lure, qui s'occupe des P'tits champions de la lecture vous adresse le message ci-dessous :

"Quand lire rime avec plaisir ou comment transmettre le goût de la lecture aux enfants", voilà le message que portent Les petits champions de la lecture à l'occasion de la 13ème édition 2024 - 2025 de ce grand jeu national de lecture à voix haute.

Engager ses élèves dans l'aventure des Petits champions de la lecture, c'est leur permettre entre autres, de développer de nouvelles compétences en lecture et en prise de parole en public, créer un espace de partage et d'émotions autour de la lecture, cultiver sa confiance en soi, renforcer son éloquence et son expressivité, s'amuser avec les mots et donner vie à une histoire, découvrir toute la richesse de la littérature de jeunesse...



En cette rentrée, nous vous proposons différentes ressources pour vous accompagner, vos élèves et vous, tout au long de cette aventure :

- la brochure de présentation du jeu <https://www.lespetitschampionsdelalecture.fr/decouvrez-notre-brochure-2024-2025/>
- le règlement de la 13ème édition <https://www.lespetitschampionsdelalecture.fr/le-jeu/le-reglement/>
- des fiches pédagogiques pour travailler la lecture à voix haute en classe <https://www.lespetitschampionsdelalecture.fr/ressources/fiches-pedagogiques-2/> (exemple, en pièce jointe, de la fiche 1 Prendre la parole devant les autres)
- la possibilité de participer à un webinaire d'information le 18 septembre prochain de 14h30 à 15h30 sur le site du jeu, avec inscription au lien suivant <https://www.eventbrite.fr/e/billets-webinaire-de-rentree-les-infos-pour-participer-au-jeu-en-france-940382207497?aff=oddtcreator>

Enfin, nous vous communiquons le calendrier du jeu pour cette année 2024 - 2025 en attirant votre attention sur la nécessité d'effectuer **une double inscription** (Adage + site des Petits champions de la lecture) :

- pré-inscriptions sur Adage du 1er au 8 septembre inclus

- inscriptions sur le site des Petits champions de la lecture du 9 septembre au 2 décembre

- finales écoles du 2 décembre au 26 janvier
- finales départementales du 8 février au 30 mars
- finales régionales du 12 avril au 21 mai
- finale nationale 25 juin.

5- **Sorties scolaires** : La circulaire du 17 juillet 2024

(<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>) concernant l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics, ajoute à celle de 2023 le fait que : "**à l'école maternelle, l'enseignant, accompagné d'un adulte, peut se rendre avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe. Au-delà de 24 élèves, la présence d'un adulte supplémentaire est recommandée**". C'est le seul changement à noter.

6- **Moteur de recherche personnalisé** : À cette adresse :

<https://cse.forge.apps.education.fr/#https://codimd.apps.education.fr/s/uIK48sewW>, une page permettant de faire des recherches sur plusieurs sites institutionnels.

7- **Nouveaux horaires du secrétariat de l'Inspection** :

- lundi : 07:50 - 12:00 / 13:00 - 17:00
- mardi : 07:50 - 12:00 / 13:00 - 16:45
- mercredi : 07:45 - 12:00
- jeudi : 07:50 - 12:00 / 13:00 - 16:45
- vendredi : 07:50 - 12:00 / 13:00 - 16:45